

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2008050

Signataire : MG/MD

OBJET : Désignation des représentants au conseil d'administration de l'association AUBERQUARTIERS

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de l'Associations AUBERQUARTIERS et notamment les articles 5 et 9,

A la majorité des membres du conseil, les membres des groupes "Aubervilliers en marche pour le changement", Mme DESCAMPS du groupe "Union du nouvel Aubervilliers" et les membres du groupe "Tous ensemble pour Aubervilliers" ayant voté contre, M. Bernard VINCENT étant absent,

DELIBERE :

ARTICLE UNQIUE : Désigne trois représentants au Conseil d'Administration de l'Association AUBERQUARTIERS :

- Hanne Vanessa KELEBE
- Yacine DIAKITE
- Benoît LOGRE

Le Maire